

SOUS LE TRÈS HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, S.E.M PAUL BIYA
sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, en partenariat avec le FEICOM

LES JOURNÉES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES DES COMMUNES

pour le développement des territoires

CONTACTS :

(+237) 222 20 16 83

(+237) 674 70 18 99

(+237) 698 67 58 76

Jeicom 23

du 01^{er} au 03 juin 2023 | au Palais des Congrès de Yaoundé

Thème : « LES TERRITOIRES FACE À L'IMPÉRATIF DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »

INSCRIPTION www.jeicom.org/inscription



Les Communes et Villes Unies du Cameroun
The United Councils and Cities Of Cameroon

AGROPOLE MIXTE EMERGENCE CENTRE

FICHE PROJET



Présenté par : Les Communes et villes unies du Cameroun (CVUC)

Sous la tutelle du : Ministère de la décentralisation et du développement local (MINDEVEL)

Avril 2023

I. DEFINITION DU PROJET

1.1. DÉNOMINATION : Agropole mixte Emergence Centre

1.2. LOCALISATION : Communes de Yaoundé 7, Mbankomo et Lobo

1.3. PROMOTEURS : Le Maire de la Communes de Yaoundé 7, le Maire de Mbankomo et le Maire de Lobo

1.4. SECTEUR /BRANCHE /FILIÈRE : -Agriculture : filières maïs, et soja
-Elevage : filières porc, poulet, et poisson

1.5. INSTITUTION PORTEUSE : LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 7, MAIRIE DE LOBO ET MAIRIE DE MBANKOMO

1.6. EVOLUTION DU PROJET

Le présent projet comprend deux phases : une phase de mise en place de 1 à 2 ans, et une phase d'extension à partir de la 3ème année.

La première phase comprend quatre étapes principales à savoir :

- Etape 1 : Identification du projet au niveau de la commune
- Etape 2 : Recherche de partenaires en relation avec CVUC
- Etape 3 : Etudes de faisabilité et maturation en relation avec les partenaires internes
- Etape 4 : Mise en œuvre au niveau de la commune.

Le projet a été identifié au niveau des communes ; des études préliminaires ont été réalisées, d'autres sont en cours, avec la recherche d'informations complémentaires.

Le projet ne fait pas encore l'objet de contrats formels ; mais une prospection a été engagée dès l'étude d'identification du projet ; les opérateurs économiques de la région qui ont été consultés manifestent leur adhésion à ce projet ; les autorités locales, administratives et traditionnelles marquent leur soutien ; tous attendent beaucoup son implémentation. Le projet est validé par les CVUC (instance faitière des communes du Cameroun) dont le Président a reçu mandat pour la recherche des appuis institutionnels et la prospection des partenaires extérieurs.